

# CHAMPIONNAT DE FRANCE MONOTYPES HABITABLES

GRAND PRIX  ÉCOLE NAVALE



## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE

### MONOTYPES HABITABLES 2023

GRAND PRIX  ÉCOLE NAVALE

17 au 21 mai 2023

### INSTRUCTIONS DE COURSE

[www.agpen.fr](http://www.agpen.fr)



La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

## 1. REGLES

Les règles applicables sont décrites dans l'AC1.

De plus, La partie B, section II du RIPAM s'applique quand elle remplace les RCV du chapitre 2, entre l'heure légale du coucher du soleil (fixée à 22h00 pour l'épreuve) et celle du lever du soleil (fixée à 06h30 pour l'épreuve)

## 2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Toute modification aux IC sera mise en ligne au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

2.2 Des modifications orales aux IC pourront être données sur l'eau. Dans ce cas, le comité de course enverra le pavillon L sur le bateau comité et annoncera la modification à la voix et sur le canal VHF de la course. Un bateau du comité de course ou un bateau umpire pourra informer chaque bateau.

## 3 COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront mis en ligne sur le tableau officiel électronique du site [www.agpen.fr](http://www.agpen.fr)

3.2 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur les canaux VHF définis à l'IC 5.1.

## 4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, conformément aux instructions d'utilisation.

## 5. SIGNAUX FAITS A TERRE ET CANAUX VHF

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés aux mâts de pavillons situés :

5.1.1 Zones A VHF 14 et C VHF 69 : Ecole Navale : sur le bâtiment « Albatros »

5.1.2 Zones D VHF 72(1W) et E VHF 77 : Brest : à l'étage de la Maison du Nautisme – salle BBN

5.1.3 Zone F VHF 74 Camaret : au centre Léo Lagrange quai Tephany

5.1.4 Zone G VHF 87 : Roscanvel : sur le toit du Fort de Roscanvel

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait :

- moins d'une heure après l'amené de l'Aperçu pour les zones A, E, F et G

- moins de 30 minutes après l'amené de l'aperçu pour les zones C et D.

Ceci modifie Signaux de course.

## 6. PROGRAMME DES COURSES

6.1. Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.2. Le dernier jour de la régata, le nombre de courses programmées et l'heure limite du dernier signal d'avertissement seront mis en ligne sur le tableau officiel d'information avant 20h00 le vendredi 19 Mai.

6.3. Les courses sont prévues selon le programme suivant :

|                                      | <b>Zones et classes</b>  | <b>Mercredi<br/>17 mai</b>  | <b>Jeudi<br/>18 mai</b>   | <b>Vendredi<br/>19 mai</b>  | <b>Samedi<br/>20 mai</b>   | <b>Dimanche<br/>21 mai</b> |
|--------------------------------------|--|---|---|---|--|----------------------------|
| <b>ECOLE NAVALE – CLUB<br/>AILEE</b> | <b>Zone A</b><br>J80<br>J70<br>First<br>seacape24<br><br><b>Zone C</b><br>Waszp<br>Birdyfish | <b>08h30-19h30</b><br>Grutages<br><br><b>15h00-19h30</b><br>Accueil | <b>8h30-12h30</b><br>Grutages<br><br><b>8h30-12h30</b><br>Accueil<br><b>14h30</b><br>1 <sup>er</sup> signal<br>d'avertissement<br><br><b>20h00</b><br>Dîner des équipages<br>Ecole Navale | <b>07h45–09h15</b> Petit déjeuner des équipages<br><br><b>10h45</b> 1 <sup>er</sup> signal<br>d'avertissement<br><br><b>19h30</b><br>Dîner des équipages<br>Espace Nautique Lanvéoc | <b>07h45-09h15</b> Petit déjeuner des équipages<br><br><b>10h30</b><br>1er signal d'avertissement<br><br><b>A partir de 16h30</b><br>Grutages<br><br><b>19h30</b><br>Remise des prix à l'Ecole navale<br><b>20h30</b><br>Dîner des équipages à l'Ecole navale                                    | <b>07h30</b><br>Grutages   |
|                                      | <b>Zone D</b><br>Mini J<br>Neo 4.95<br><br><b>Zone E</b><br>Open 5.70                        | <b>13h30 19h00</b><br>Mises à l'eau<br>Accueil                      | <b>08h30-11h00</b><br>Accueil<br><b>11h30</b> Briefing<br><br><b>14h00</b><br>1 <sup>er</sup> signal<br>d'avertissement<br><br><b>19h00</b><br>Pot d'accueil<br>Dîner des équipages       | <b>09h00-10h30</b><br>Café d'accueil Salle BBN<br><br><b>11h00</b> 1 <sup>er</sup> signal<br>d'avertissement<br><br><b>19h00</b><br>Dîner des équipages                             | <b>09h00-10h30</b><br>Café d'accueil salle BBN<br><br><b>11h00</b> 1er signal<br>d'avertissement<br><br><b>18h00</b> Départ des concurrents MiniJ et Néo4 ,95 vers Ecole Navale, en bus<br><b>19h30</b> Remise des prix à l'Ecole navale<br><b>20h30</b><br>Dîner des équipages à l'Ecole navale | Sorties de l'eau           |

|                                   |   |  |   |   |   |  |
|-----------------------------------|---|--|---|---|---|--|
| <b>CAMARET - LEO<br/>LAGRANGE</b> | <b>Zone F</b><br>Diam 24OD<br>Figaro<br>Beneteau 3    | <b>08h30-19h30</b><br>Mises à l'eau<br><br><b>09h00-19h00</b><br>Accueil | <b>8h30-12h00</b><br>Mises à l'eau<br>Accueil<br><br><b>14h00</b><br>1 <sup>er</sup> signal<br>d'avertissement<br><br><b>19h30</b><br>Dîner des équipages | <b>08h00-09h15</b><br>Petits déjeuners des équipages<br><br><b>10h45</b><br>1 <sup>er</sup> signal d'avertissement<br><br><b>19h30</b><br>Dîner des équipages | <b>07h45-08h45</b><br>Petits déjeuners des équipages<br><br><b>10h30</b><br>1 <sup>er</sup> signal d'avertissement<br><br><b>19h30</b><br>Remise des prix à l'Ecole navale<br><br><b>20h30</b><br>Dîner des équipages à l'Ecole navale  |  |
|                                   | <b>Zone G</b><br>Corsaire<br>Gibsea plus<br>Open 5.00 | <b>08h30-19h30</b><br>Grutages<br>Mises à l'eau                          | <b>09h00</b> Accueil<br><br><b>14h00</b> 1 <sup>er</sup> signal<br>d'avertissement<br><br><b>19h00</b><br>Dîner des équipages                             | <b>09h00-10h30</b> Café d'accueil<br><br><b>10h30</b><br>1 <sup>er</sup> signal d'avertissement<br><br><b>19h00</b><br>Dîner des équipages                    | <b>09h00-10h30</b> Café d'accueil<br><br><b>10h30</b><br>1 <sup>er</sup> signal d'avertissement<br><br><b>A partir de 16h30</b><br>Grutages<br>Sorties de l'eau<br><br><b>19h30</b><br>Remise des prix à l'Ecole navale<br><b>20h30</b><br>Dîner des équipages à l'Ecole navale |  |

## 7 PAVILLONS DE CLASSE

Chaque pavillon de classe est décrit dans le tableau ci-dessous. La répartition est susceptible d'être modifiée par avenant aux IC.

| Zones | Classes                             | Pavillons de classe                                       |
|-------|-------------------------------------|---|
| A     | J80<br>J70<br>First seascape24      | Sigle J80<br>Sigle J70<br>Pavillon Vert                   |
| C     | Waszp,<br>Birdyfish                 | Sigle WASZP,<br>Sigle Birdyfish                           |
| D     | Mini J,<br>Neo 4.95                 | Sigle Ligue de Bretagne<br>Sigle Néo 4.95                 |
| E     | Open 5.70                           | Sigle Open 5.70   |
| F     | Diam24OD<br>Figaro Beneteau 3       | Sigle Diam24OD<br>Sigle CFB3                              |
| G     | Gibsea Plus<br>Corsaire<br>Open 500 | Sigle du CN Roscanvel<br>Sigle Corsaire<br>Sigle Open 500 |

## 8 ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en Annexe 1 « Zones de Course ».

## 9 LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en annexe 3 « Parcours » en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera si nécessaire le parcours à effectuer, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.
- 9.3 Pour les parcours côtiers :
- 9.3.1 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).
- 9.3.2 Le pavillon O envoyé avec des signaux sonores répétitifs au voisinage d'une marque à contourner signifie : « Après le passage de cette marque, rejoignez directement la ligne d'arrivée. »
- 9.3.3 Pointage officiel à une marque : Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner précisées en annexe 3 « Parcours » (ceci modifie la RCV 32). Les modalités d'application sont fixées en Annexe 4 « Pointage Officiel à une marque ».

## 10 MARQUES

### 10.1 Répartition des marques par zone de course

|                                      | Zone A            | Zone C                           | Zone D    | Zone E          | Zone F                                       | Zone G    |
|--------------------------------------|-------------------|----------------------------------|-----------|-----------------|--|-----------|
|                                      | Ecole Navale      | Ecole Navale                     | Brest     | Brest           | Camaret                                      | Roscanvel |
| DEPART                               | Viseur ou BLANCHE | JAUNE                            | ORANGE    | Viseur ou JAUNE | ORANGE                                       | JAUNE     |
| MARQUES DE PARCOURS et de DEGAGEMENT | ORANGE            | JAUNE (Marque 1 verte Birdyfish) | ORANGE    | BLANCHE         | ORANGE (Marque 1 verte pour parcours 1 et 2) | BLANCHE   |
| MARQUE DE CHANGEMENT DE PARCOURS     | VERTE             |                                  | ROUGE BBN | ROUGE BBN       | VERTE  | ORANGE    |
| MARQUE D'ARRIVEE                     | BLANCHE           | BLANCHE                          | JAUNE     | VERTE           | BLANCHE                                      | VERTE     |

- 10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.
- 10.3 Sauf à une porte, les bateaux doivent laisser les marques à bâbord. En cas d'absence d'une des marques d'une porte, la marque restante devra être contournée à bâbord.

## 11 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en annexe 5 « Zones interdites ».

## 12 LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le mât arborant un pavillon orange sur un bateau du comité de course ou le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF de la course au plus tôt une minute après le signal de départ. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2.

## 13 CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible.
- 13.2 Pour toutes les zones : Quand un changement de parcours est signalé à la porte 3, seule la marque 1 sera remouillée (la marque 2 sera supprimée). Quand un changement de parcours est signalé à la marque 2, la porte 3 sera supprimée et remplacée par une seule marque à laisser à bâbord.
- 13.3 Quand, lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 13.4 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis. Ceci modifie la RCV 28.

## 14 L'ARRIVEE

- 14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.
- 14.2 **pour les Wazsp uniquement :**
- 14.2.1 Quand le premier bateau franchit la ligne d'arrivée après avoir effectué le parcours, le comité de course envoie immédiatement un **pavillon jaune** avec un signal sonore sur le bateau comité et sur le bateau pointeur à la porte sous le vent. Le pavillon Bleu et le pavillon Jaune seront affalés à la fin de la fenêtre d'arrivée ou quand le dernier bateau a fini.
- 14.2.2 Quand le premier bateau franchit la ligne d'arrivée après avoir effectué le parcours, tous les bateaux finissant le parcours dans les temps seront considérés comme ayant fini, indépendamment du nombre de tours qu'ils auront réalisés.
- 14.2.3 Leur position dans la course sera établie à partir de l'ordre d'arrivée et du nombre de tours effectués. Les bateaux qui auront effectué 3 tours seront classés devant les bateaux qui auront effectué 2 tours. Les bateaux qui auront effectué 2 tours seront classés devant les bateaux qui auront effectué 1 tour. Les bateaux qui auront effectué 1 tour seront classés devant les bateaux qui auront effectué 0 tour. Les bateaux n'arrivant pas à couper la ligne d'arrivée avant sa fermeture seront classés en fonction de leur dernier passage à la marque au vent. Les bateaux n'ayant pas réussi à enrouler une fois les marques au vent seront classés DNF. Le classement final sera établi en comparant les ordres d'arrivée et le nombre de passages au vent.
- 14.2.4 [DP] Les Waszp ayant fini et délagé la ligne d'arrivée doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

## 15 SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2 Action du jury sur l'eau :  
Pour les Open 570 l'annexe UF s'appliquera (Annexe 2 de l'AC)  
Pour la zone A les modalités sont précisées en annexe 2 des IC « Jugement semi-direct ».

## 16 TEMPS LIMITES

- 16.1 Pour les parcours côtiers et speed crossing : Il n'y a pas de temps limite du premier bateau pour finir. Les bateaux ne finissant pas dans un délai de 3 minutes par mille nautique (distance inscrite dans le parcours à effectuer) avec un minimum de 60 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini sont classés DNF. Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

## 16.2 Parcours construits :

### 16.2.1 Le temps limite du premier bateau pour finir est de :

- 120 minutes pour les zones A, F et G
- 60 minutes pour les zones C, D et E
- 90 minutes pour la zone E

Les bateaux ne finissant pas dans un délai de 30 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini sont classés DNF. Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

## 17 DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, suivant ce qui est le plus tard.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé :

- Zones A et C Ecole Navale Lanvéoc Poulmic : au Bâtiment Ailée
- Zones D et E à Brest : au Port du Moulin Blanc, salle Cormorandière
- Zone F à Camaret : auprès du comité de course
- Zone G à Roscanvel : auprès du comité de course.

17.3 Des avis seront mis en ligne au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins.

Les instructions auront lieu dans la salle du jury, située

- à l'Ecole Navale Lanvéoc Poulmic : dans le bâtiment Ailée, pour les zones A, C, F et G
- à Brest – Port du Moulin Blanc : salle Cormorandière pour les zones D et E

## 18 CLASSEMENT

18.1 3 courses validées sont nécessaires pour valider la compétition

18.2 Pour toutes les séries

- a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses
- b) Quand trois courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score

18.3 Pour les Diam24, les Waszp, les Birdyfish, quand 9 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau dans la série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

18.4 Pour le championnat national de voile de la Fédération des Clubs de la Défense, le vainqueur sera déterminé, conformément à l'AC, par extraction du classement général J80 sans recalcul des points.

## 19 REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.2 **Utilisation du bout-dehors :**

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

19.3 **Pour les Waszp, les Birdyfish et les Diam24OD :**

Le port d'un équipement individuel de flottabilité (EIF) est obligatoire en compétition, depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.

Pour les Waszp, le port d'un casque est obligatoire (et fortement recommandé pour les Birdyfish) en compétition, depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.

Ces équipements pourront être enlevés brièvement entre les courses pour changer ou ajuster un vêtement ou un équipement personnel ou pour un besoin impérieux.

## 20 REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course.

20.2 [DP] Pour les Diam 24OD et les Figaro Beneteau 3 : la liste d'équipage doit être déposée au plus tard au briefing quotidien.

20.3 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## **21 CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux IC.
- 21.2 [DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.
- 21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles 75 minutes avant son 1er signal d'avertissement du jour.

## **22 PUBLICITE**

[DP] [NP] Chaque bateau devra apposer de chaque côté de la coque dans les 25% avant la publicité fournie par l'AO lors de l'inscription. La pose ainsi que l'entretien de ces marques sont de la responsabilité de l'équipage qui devra si nécessaire les remplacer.

## **23 BATEAUX OFFICIELS**

Les bateaux officiels seront identifiés par un pavillon GPEN.  
Bateaux jury : Pavillon jaune avec « JURY »  
Bateaux comité technique : Pavillon bleu avec « JAUGE »

## **24 ACCOMPAGNATEURS**

- 24.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 24.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs seront identifiés par un autocollant GPEN apposé sur le capot moteur.
- 24.3 La réglementation des conditions d'intervention des entraîneurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

## **25 EMBLEMES**

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux ou le port.

## **26 LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU**

[DP] [NP] Pour les zones A, D, E, F (sauf Diam24OD) et G, les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité technique.

## **27 EQUIPEMENTS DE PLONGEE ET HOUSSES SOUS MARINES DE PROTECTION**

[DP] [NP] Leur utilisation sera liée à la réglementation locale (zone portuaire, etc.).

## **28 PRIX**

Des prix seront distribués comme suit :

- Médailles aux trois premiers de chaque classe concourant pour un titre de champion de France
- Des prix aux trois premiers de chaque classe concourant pour le Grand Prix de l'Ecole Navale
- Le vainqueur du Championnat national de Voile de la Fédération des Clubs de la Défense (J80)

## **ORGANISATION**

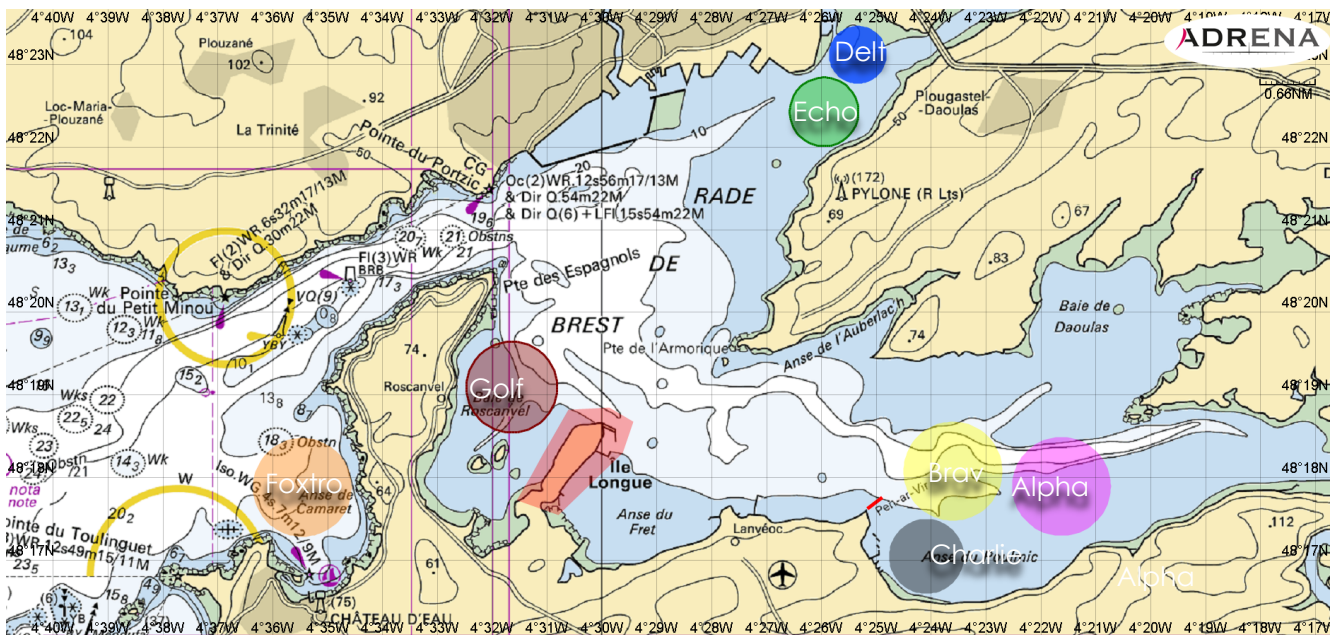
Bruno DEMEOCQ, Commissaire général  
Bernard BOCQUET, Délégué fédéral  
Alain DAOULAS, Commissaire nautique  
Marc BOUVET, Délégué technique FFVoile

## **ARBITRES DESIGNES**

Christophe GAUMONT, Directeur de course  
Alexandre BOUCHARD, président du comité de course de la zone A  
Olivier LE GOUIC, président du comité de course de la zone C  
Bernard PORTE, président du comité de course de la zone D  
Françoise DETTLING, présidente du comité de course de la zone E  
Eric BOURNOT, président du comité de course de la zone F  
Patrick VILLETTE, président du comité de course de la zone G  
Nicolas PECHA, président du comité technique  
Bertrand CALVARIN, président du jury  
Corinne AULNETTE, présidente du panel jury de Brest

## ANNEXE 1 - ZONES DE COURSE

| VHF     | Zone                | Position                 |
|---------|---------------------|--------------------------|
| 14      | Zone A-Ecole Navale | 48°17,890 N 004°21,630 W |
| 69      | Zone C-Ecole Navale | 48°17,040 N 004°24,090 W |
| 72 (1W) | Zone D-Brest        | 48°23,120 N 004°25,340 W |
| 77      | Zone E-Brest        | 48°22,430 N 004°25,950 W |
| 74      | Zone F-Camaret      | 48°17,880 N 004°35,460 W |
| 87      | Zone G-Roscanvel    | 48°19,095 N 004°31,650 W |





## ANNEXE 2 - JUGEMENT SEMI-DIRECT

Version 5 : mars 2023

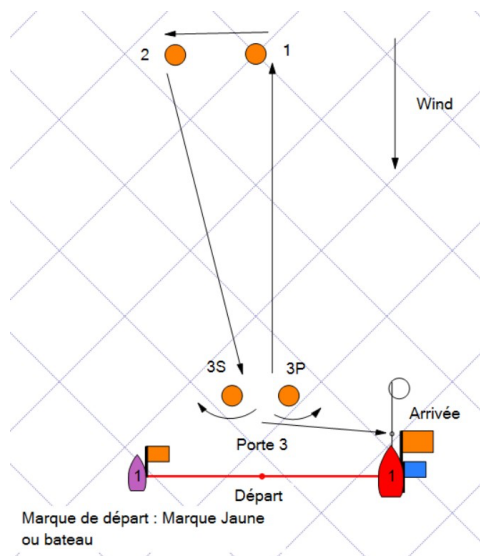
Les règles de cette annexe modifient les RCV 44.1, 60.1, 62.1, 63.1, 64.1, 66, 70 et seule la RCV P5 s'applique

- SD1** La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour
- SD2** Si un bateau est impliqué dans un incident où une règle du chapitre 2 est enfreinte, ou s'il voit une infraction à la RCV 31 ou 42, ce bateau peut réclamer
- en hélant « Proteste » et
  - en arborant visiblement un pavillon rouge à la première occasion raisonnable (inutile si la longueur de coque du bateau réclamant est inférieure à 6 mètres).
- Si le bateau ayant enfreint une règle n'effectue pas de pénalité conformément à la RCV 44.2, le jury pourra le pénaliser en le signalant :
- par un coup de sifflet,
  - en pointant vers lui un pavillon rouge, et
  - en le désignant.
- Le bateau désigné devra alors effectuer une pénalité selon SD1 et conformément à la RCV 44.2.
- Si le jury est convaincu qu'aucune règle n'a été enfreinte, il pourra envoyer un pavillon vert.
- SD3** Quand un bateau enfreint
- une IC ou une règle de classe régissant l'utilisation du bout dehors, ou
  - la RCV 31, ou
  - la RCV 49 ou une règle de classe régissant la position de l'équipage, ou
  - la RCV 42, modifiée selon les modalités de la RCV P5 si les règles de classe le prévoient, le jury peut le pénaliser et signaler la pénalité par un coup de sifflet, en pointant vers lui un pavillon rouge et en le désignant. Le bateau désigné devra alors effectuer une pénalité selon SD1 et conformément à la RCV 44.2.
- SD4** Si le bateau désigné
- n'effectue pas de pénalité, ou
  - ne l'effectue pas correctement, ou
  - obtient un avantage malgré une pénalité effectuée, le jury pourra lui imposer un ou plusieurs tours de pénalité à effectuer selon la RCV 44.2, ou réclamer contre ce bateau selon la RCV 60.3.
- SD5** Quand un incident a été jugé sur l'eau, le même incident ne pourra donner ensuite motif à réclamation ou à demande de réparation, sauf
- selon SD4, ou
  - selon la RCV 60.3 si le jury estime que la RCV2 est également susceptible d'avoir été enfreinte ou selon la RCV 62.1(b) si une action du bateau pénalisé a causé une blessure ou un dommage physique ou
  - selon la RCV 62.1(d) si la RCV 2 a été enfreinte.
- Une décision, action d'un juge ne pourra pas être motif à une demande de réparation, de réouverture ou être soumise à appel.
- SD6** Les bateaux jury peuvent se positionner en tout point de la zone de course. Leur position ne pourra pas donner lieu à une demande de réparation d'un bateau (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- SD7** La procédure normale de réclamation reste applicable pour les incidents n'ayant pas fait l'objet d'une action du jury sur l'eau ayant pénalisé le bateau en infraction.

## ANNEXE 3 - PARCOURS ZONE A - ECOLE NAVALE - J80 - J70 - FIRST SEASCAPE

Pour la couleur des bouées, se référer à l'IC 10.1

Les marques 1 et 2 sont à laisser à bâbord. La marque 3 est soit une porte constituée de 2 marques 3S/3P, soit une marque 3B à laisser à bâbord.



### **Parcours 2 Tours (Flamme numérique N°1)**

Départ – 1 – 2 – 3S/3P – 1 – 2 – 3P - Arrivée

### **Parcours 3 Tours (Flamme numérique N°2)**

Départ – 1 – 2 – 3S/3P – 1 – 2 – 3S/3P – 1 – 2 – 3P - Arrivée

### **Parcours Virginie Hériot (Pavillon Jaune + éventuellement Flamme numérique N°3) + Pavillon GPEN**



Si le pavillon GPEN est envoyé avec les signaux indiquant le parcours à effectuer, la position de la ligne d'arrivée est décalée.

**Elle sera décalée et sera entre une bouée blanche à laisser à bâbord et un mât à terre arborant un pavillon Bleu devant la chapelle de l'École Navale**

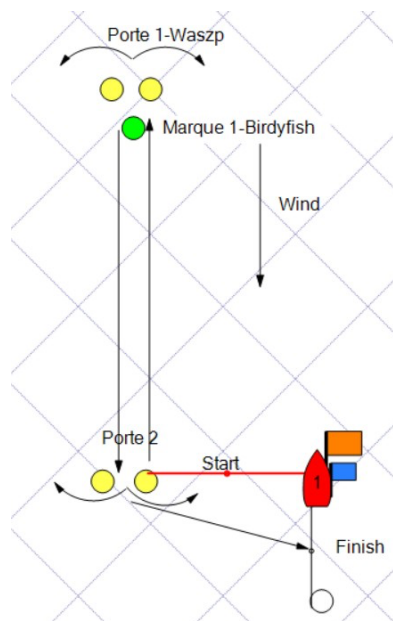
- **Parcours Virginie Hériot 2 Tours (Pavillon Jaune + Pavillon GPEN) :** Départ - 1 – 2 - 3S/3P – 1 - 2, 3S/3P - Arrivée
- **Parcours Virginie Hériot 3 Tours (Pavillon Jaune + Flamme numérique N°3 + Pavillon GPEN) :** Départ – 1 – 2 - 3S/3P – 1 – 2 – 3S/3P – 1 – 2 - 3S/3P - Arrivée

**Note :** Quand un changement de parcours est signalé à une des marques de la porte 3, seule la marque 1 sera remouillée (la marque 2 sera donc supprimée).

Quand un changement de parcours est signalé à la marque 1 ou à la marque 2, la porte 3 sera supprimée et remplacée par une seule marque 3P à laisser à bâbord.

### ANNEXE 3 - PARCOURS ZONE C - ECOLE NAVALE - WASZP ET BIRDYFISH

Pour la couleur des bouées, se référer à l'IC 10.1



#### WASZP

**Parcours 1 : flamme numérique n°1 :** Départ – Porte 1S/1P – 2P – Arrivée

**Parcours 2 : flamme numérique n°2 :** Départ – Porte 1S/1P – Porte 2S/2P – Porte 1S/1P – 2P – Arrivée

#### BIRDYFISH

**Parcours 1 : flamme numérique n°1 :** Départ – Marque verte 1 – Porte 2S/2P – Arrivée

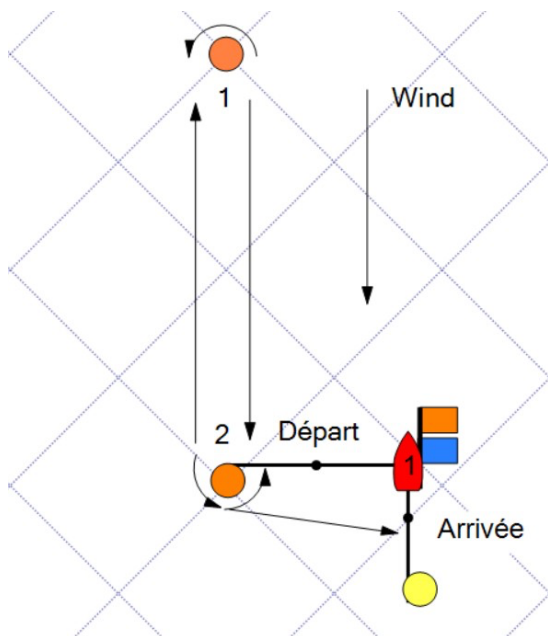
**Parcours 2 : flamme numérique n°2 :** Départ – Marque verte 1 – Porte 2S/2P – Marque verte 1 – 2P – Arrivée

Les marques 1 et 2 sont des portes pour les Waszp

La marque 1 est verte à laisser à Bâbord et la marque 2 est une porte pour les Birdyfish.

### ANNEXE 3 - PARCOURS ZONE D – BREST - MINIJ - NEO 4.95

Pour la couleur des bouées, se référer à l'IC 10.1



*Les marques 1 et 2 sont à laisser à bâbord.*

#### Parcours technique 2 Tours (Flamme numérique N°1)

Départ, 1 – 2 – 1 - 2 - Arrivée

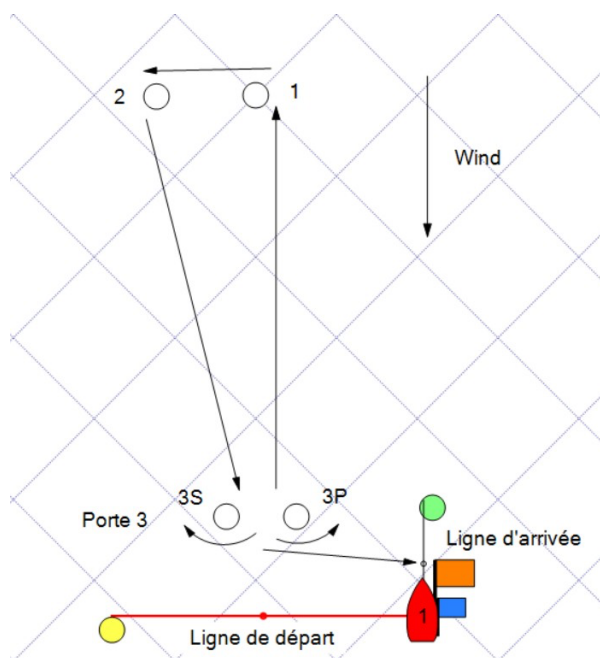
#### Parcours technique 3 Tours (Flamme numérique N°2)

Départ, 1 – 2 – 1 - 2 – 1 – 2 - Arrivée

### ANNEXE 3 - PARCOURS ZONE E – BREST OPEN 5.70

Pour la couleur des bouées, se référer à l'IC 10.1

Les marques 1 et 2 sont à laisser à bâbord. La marque 3 est soit une porte constituée de 2 marques 3S/3P, soit une marque 3P à laisser à bâbord.



#### **Parcours technique 2 Tours (Flamme numérique N°1)**

Départ – 1 – 2 - 3S/3P – 1 – 2 - 3P - Arrivée

#### **Parcours technique 3 Tours (Flamme numérique N°2)**

Départ – 1 – 2 - 3S/3P – 1 – 2 - 3S/3P – 1 – 2 - 3P - Arrivée

**Note :** Quand un changement de parcours est signalé à une des marques de la porte 3, seule la marque 1 sera remouillée (la marque 2 sera donc supprimée).

Quand un changement de parcours est signalé à la marque 1 ou à la marque 2, la porte 3 sera supprimée et remplacée par une seule marque 3P à laisser à bâbord.

#### **Parcours Virginie Hériot**

Si le pavillon GPEN est envoyé avec les signaux indiquant le parcours à effectuer, la position de la ligne d'arrivée est décalée.

**Elle sera décalée et sera située à environ 0,8NM le Nord de la première marque latérale tribord Moulin Blanc 1**

#### **Parcours Virginie Hériot 2 Tours (Flamme numérique N°1 + Pavillon GPEN)**

Départ – 1 – 2 - 3S/3P – 1 – 2 - 3S/3P - Arrivée

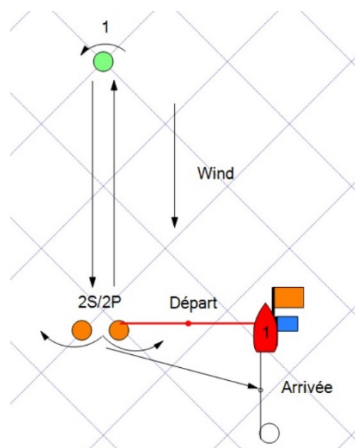
#### **Parcours Virginie Hériot 3 Tours (Flamme numérique N°2 + Pavillon GPEN)**

Départ – 1 – 2 - 3S/3P – 1 – 2 - 3S/3P – 1 – 2 - 3S/3P - Arrivée



## ANNEXE 3 - PARCOURS ZONE F – CAMARET - FIGARO BENETEAU 3 - DIAM 24

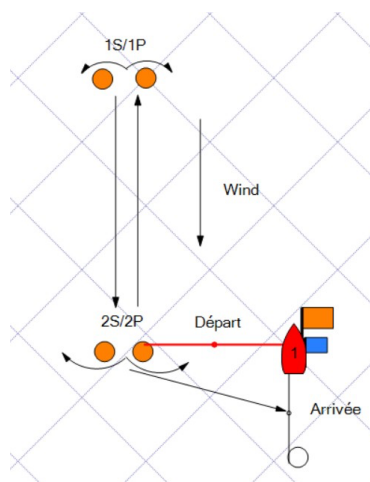
Pour la couleur des bouées, se référer à l'IC 10.1



**Parcours 1 (Flamme numérique N°1)** Départ, 1 – 2S/2P – 1 – 2P -  
Arrivée

**Parcours 2 (Flamme numérique N°2)** Départ, 1 – 2S/2P – 1 – 2S/2P – 1 –  
2P – Arrivée

**La marque 1 est VERTE et à laisser à bâbord**



**Parcours 3 (Flamme numérique n°3)** : Départ – 1S/1P – 2S/2P – Arrivée

**Parcours 2 (Flamme numérique n°4)** : Départ – 1S/1P – 2S/2P – 1S/1P –  
2S/2P – Arrivée

### **Parcours Virginie Hériot (Pavillon Jaune + éventuellement Flamme numérique) + Pavillon GPEN**

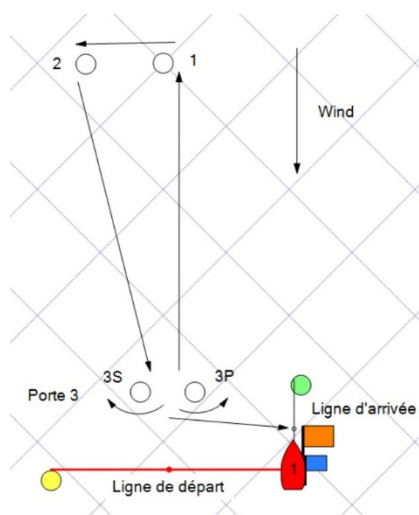
Si le pavillon GPEN est envoyé avec les signaux indiquant le parcours à effectuer, la position de la ligne d'arrivée est décalée.

**Elle sera décalée et sera située à environ 1NM dans le Sud, et sera mouillée dans l'W du môle Nord du port de Camaret**

**Parcours Virginie Hériot (Pavillon Jaune + Pavillon GPEN)** : Départ, 1, 2S/2P, 1, 2S/2P, Arrivée

### ANNEXE 3 - PARCOURS ZONE G – ROSCANVEL – GIBSEA+ - CORSAIRE – OPEN 5.00

Pour la couleur des bouées, se référer à l'IC 10.1



Les marques 1 et 2 sont à laisser à bâbord. La marque 3 est soit une porte constituée de 2 marques 3S/3P, soit une marque 3P à laisser à bâbord.

#### **Parcours technique 2 Tours (Flamme numérique N°1)**

Départ – 1 – 2 – 3S/3P – 1 – 2 – 3P, Arrivée

#### **Parcours technique 3 Tours (Flamme numérique N°2)**

Départ – 1 – 2 – 3S/3P – 1 – 2 – 3S/3P – 1 – 2 – 3P Arrivée

Marque de départ : Bouée blanche ou bateau

**Note :** Quand un changement de parcours est signalé à une des marques de la porte 3, seule la marque 1 sera remouillée (la marque 2 sera donc supprimée).

Quand un changement de parcours est signalé à la marque 1 ou à la marque 2, la porte 3 sera supprimée et remplacée par une seule marque 3P à laisser à bâbord.

### ANNEXE 4 - POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE

#### **COTIERS ET SPEED CROSSING**

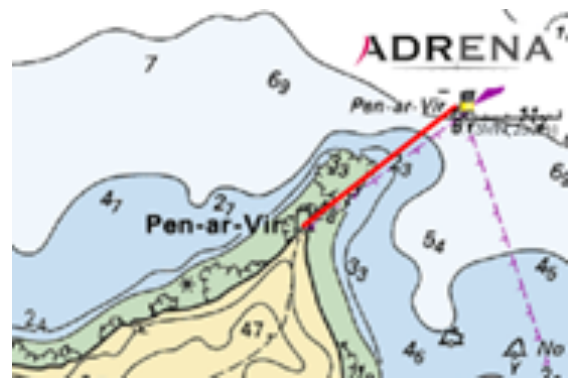
Le comité de course peut interrompre une course de type côtier et speed crossing selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées dans cette annexe (ceci modifie la RCV 32).

- A4.1** Si un bateau du comité de course arborant le 2<sup>ème</sup> substitut (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques identifiées par un astérisque, l'ensemble marque et bateau comité constitue une porte où un pointage officiel des bateaux va être effectué. Les bateaux devront passer cette porte et continuer leur course.
- A4.2** Si par la suite, le comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons S sur H accompagnés de deux signaux sonores (ceci modifie Signaux de course) signifiant : « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée ». Le comité de course confirmera, si possible, ces indications par V.H.F.  
Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après ce dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la règle 14 quand l'incident a causé une blessure ou un dommage sérieux ou selon la RCV 69.
- A4.3** Les marques où un pointage officiel peut être effectué sont identifiées par un astérisque (\*) dans la description des parcours côtiers et speed crossing

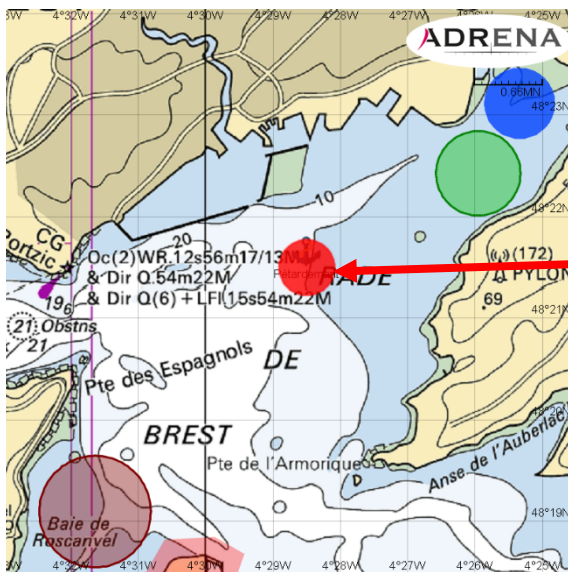
**Zones Interdites**



**Ile Longue** : La navigation autour de l'île longue dans la zone balisée par les marques spéciales numérotées de 0 à 10 est formellement interdite.



**Pen Ar Vir** : Dans tous les parcours, il est interdit de naviguer entre la marque cardinale Pen Ar Vir et la pointe du même nom.



**Zone explosifs** : Dans tous les parcours, il est interdit de naviguer dans un cercle de 500m de rayon autour du point  $48^{\circ}21,500N//004^{\circ}28,500W$ .